

## Questionnaire SAVE – Versailles

[Réponses de la liste « Versailles, 90 000 voisins »](#)

### A Urbanisme – Cadre de vie:

#### A 1) Pensez-vous faire évoluer le PLU actuel ? Si oui sur quels points ?

Nous programmons de compléter le PLU afin de le faire évoluer sur les questions de développement durable par la possibilité :

- sur le bâti ancien de mettre en œuvre des matériaux et des techniques alliant mise en valeur du patrimoine bâti et économie d'énergie ;
- sur le bâti plus récent, d'offrir la possibilité de déroger légèrement à l'emprise prescrite par le PLU lorsque le projet met en œuvre des matériaux et des techniques permettant une économie d'énergie et une meilleure qualité de vie.

Notre volonté n'est pas simplement d'accueillir un démonstrateur d'innovations pour la ville durable (Solar Decathlon – 750 K€ de dépenses pour VGP sans impact concret sur la ville), mais de faire réellement de Versailles une ville de référence en matière de rénovation durable. L'adjoint en charge de l'urbanisme portera cette responsabilité.

Par la mise en œuvre de ce mécanisme incitatif de bonification conditionnelle des droits à construire :

- Nous nous engageons très concrètement en faveur du développement durable
- Nous exigeons de la performance sur les nouveaux bâtiments impactant l'avenir
- Nous incitons fortement à la construction de bâtiments performants sur le territoire
- Nous favorisons le développement des énergies renouvelables dans les constructions neuves
- Nous incitons à la rénovation durable
- Nous impliquons les maîtres d'ouvrage dans une démarche vertueuse de construction durable

**A 2) Le patrimoine architectural de Versailles est en partie protégé par le PSMV. Par contre d'autres quartiers n'ont pas fait l'objet de mesures de recensement ni de protection administrative alors que leur qualité architecturale mériterait une attention et une protection. Comptez-vous mettre en place les dispositions de protection optionnelles mais très utiles pour éviter les destructions rampantes et les densifications mal maîtrisées ?**

La ville s'est développée notamment autour de « la patte d'oie historique » constituée par les avenues de Paris, de Sceaux et de Saint-Cloud, puis, au-delà par extensions périphériques. Elle a conservé une grande unité urbaine et architecturale. En s'appuyant sur cette histoire, en la faisant connaître, la ville peut conjuguer la mise en valeur du patrimoine bâti et le développement de projets contemporains de qualité par :

- 1- **La promotion des outils de valorisation du patrimoine bâti**
- 2- **Le développement de projets de qualité**, tant du point de vue urbain qu'architectural, par leur insertion dans la trame urbaine existante et la recherche d'une écriture architecturale à la fois novatrice et inscrite dans le lieu de façon harmonieuse

- 3- **La mise en valeur des éléments patrimoniaux des différentes époques** par le repérage, sur le PLU, des bâtiments remarquables et la diffusion et présentation de leur spécificités architecturales notamment, dans un centre de présentation et d'interprétation de l'urbanisme et l'architecture de la ville
- 4- Dans les quartiers pavillonnaires et d'habitat collectif, la mise en place d'outils de promotion du développement durable, par la possibilité de délivrer un bonus de hauteur ou d'emprise au sol dans le cas de mise en œuvres de matériaux, de produits ou de systèmes répondant à des objectifs environnementaux et une recherche de performance énergétique. La délivrance, chaque année, d'un prix de la maison et du collectif ayant répondu le mieux à ces objectifs.
- 5- **La promotion d'une architecture innovante**, en matière de **développement durable** par des conceptions et des techniques modernes sur le plan des économies d'énergie et des matériaux : Pion, Satory, Chantiers,...
- 6- **Dans les quartiers historiques, la promotion de la mise en œuvre de systèmes de production d'énergies renouvelables sur le bâti ancien**, sous réserve qu'elles s'intègrent parfaitement dans l'architecture et qu'elles préservent les perspectives urbaines.

Sur la **promotion des outils de valorisation du patrimoine bâti**, nous programmons de mettre en œuvre ou d'appuyer la mise en place de dispositions de protection supplémentaires :

- l'extension du secteur sauvegardé le long de l'avenue de Paris et dans le quartier des prés ;
- l'évaluation du patrimoine bâti afin de mettre en valeur les ensembles homogènes ou les éléments singuliers du patrimoine de Versailles ;
- le réexamen des règles urbaines (implantation, densité, hauteur...).

**A 3 ) Pensez-vous établir un document public sur le parcellaire de Satory** avec indication des propriétaires et des situations de pollution des sols parcelle par parcelle ceci en vue d'identifier le réalisme des projets?

L'équipe s'engage, si elle était élue, à gouverner avec transparence ; les éléments en sa connaissance seront diffusés afin de faciliter le travail des différents acteurs.

**A 4 ) Quelles dispositions pensez-vous prendre pour poursuivre l'amélioration de la circulation des vélos dont l'usage contribue à réduire la pollution atmosphérique?**

Parkings (commerces et surtout gares), pistes continues sécurisées, usage surveillé des trottoirs,...

Aménagement urgent pour les parkings vélos et motos en gare Rive Droite, toujours saturé.

Un plan de circulation global sans discontinuités n'est-il pas nécessaire ?

Nous lancerons un plan vélo pluri annuel visant à augmenter significativement sur la durée du mandat la part modale du vélo :

- Nous étendrons le réseau cyclable en priorité sur les chaussées et prioriserons les discontinuités du réseau les plus sensibles en matière de flux.
- Nous déploierons un système de location de vélos de courte et longue durée.
- Des parkings à vélo sécurisés seront installés dans les gares. Nous serons en particulier attentifs à la mise en place d'un parking à vélo dimensionné aux besoins présents et futurs sur le pôle multi modal des chantiers. Ce parking devra être positionné au plus proche de l'accès aux quais afin de constituer un avantage comparatif par rapport à l'accès routier ou en bus. Cette gare devrait intégrer la mise en place d'un atelier de réparation de vélos. Nous programmons par ailleurs d'engager des discussions avec la SNCF/Gares et connexions sur le développement de parkings sécurisés à la gare Rive Droite.
- Nous multiplierons par quatre le nombre d'arceaux de stationnement vélo.
- Nous lancerons des actions visant à améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes. Nous exigerons des cyclistes l'éclairage nocturne des bicyclettes et le respect des trottoirs piétons.

Nous mettrons également en place un plan piéton, visant à développer la pratique de la marche à pied.

Nous lancerons un programme d'aménagement des carrefours dangereux visant notamment à réduire les distances de traversée piétonne.

Une signalisation piétonne avec indication des temps de trajets sera mise en place et visera notamment à favoriser le rabattement sur les arrêts de bus et les gares.

En concertation avec les commerçants et les riverains, nous développerons des zones piétonnes temporaires.

**A 5) La configuration routière autour de Versailles fait de la ville un lieu de passage de transit de véhicules et de camions. Pensez-vous pouvoir proposer des dispositifs de meilleure orientation des flux ?**

Nous lancerons une étude au niveau du bassin de déplacements pour analyser plus précisément les flux de déplacement routier. Des outils existent permettant de reconstituer des matrices origine / destination relativement fines et de cartographier la circulation de transit. Cette cartographie est un préalable à l'identification et la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Plusieurs actions seront lancées :

Le contrôle et l'aménagement des entrées de ville :

Nous renforcerons les contrôles aux entrées de ville pour lutter contre le transit de poids lourds.

Nous aménagerons les entrées de ville de telle manière à désinciter la circulation de transit (rétrécissement de voirie, aménagements spécifiques). L'entrée de Versailles devant l'Orangerie fera par exemple l'objet d'un aménagement. Ces aménagements viseront à corriger le caractère très routier et daté de nos entrées de ville.

La promotion du co-voiturage :

Nous suivrons avec attention les expérimentations et applications mobile facilitant le co-voiturage. Nous appuierons les initiatives et le cas échéant travaillerons à l'aménagement d'espaces de co-voiturage dédiés. La création d'une voie d'accès réservée au co-voiturage sur l'Autoroute 13 sera proposée comme objet d'étude aux acteurs impliqués.

Le développement des circulations douces :

Les plan Piéton et Vélo décrits ci-dessus visent à augmenter significativement la part modale du vélo et de la marche à pied, en visant en particulier les rabattements vers les gares et quais bus. L'objectif est de favoriser l'arbitrage en faveur des transports en commun.

L'amélioration de l'offre de transport collectif ou partagé :

Nous mènerons une consultation sur les besoins et attentes en matière d'évolution de l'offre de transports collectifs (bus)

Nous appuierons le prolongement de la tangentielle ouest vers la gare des Chantiers.

Nous étudierons le prolongement de la ligne B vers le terminal du Tramway à Viroflay.

Nous lancerons une étude sur la liaison entre Chantiers et Satory en véhicule automatisé ou semi-automatisé.

Nous déploierons un service Autolib.

Nous mettrons en place une cellule de veille et d'alerte sur les retards des lignes de chemin de fer.

Le développement de parkings de dissuasion :

Nous étudierons la construction d'un parking de dissuasion rue de la porte de Buc (Cerf volant) ou à Satory pour les usagers de la gare des Chantiers.

La modification de la signalétique A86.

Nous étudierons avec les acteurs concernés la modification de la signalisation afin de favoriser une meilleure orientation des flux vers le tunnel et étudierons avec l'exploitant tous les leviers susceptibles de favoriser la captation des trafics de transit.

#### **A 6 ) Comptez-vous développer la vidéo protection ? Comptez-vous publier des bilans périodiques des résultats déjà obtenus ?**

Nous poursuivrons le développement de la vidéo-surveillance.

Nous établirons des liens forts avec les services de l'Etat (préfecture, police nationale) qui ont en charge la sécurité.

Nous développerons le programme « voisins vigilants » et le programme PTM (prévention technique de la malveillance).

#### **A 7 ) Quelles dispositions comptez-vous prendre pour encourager l'électro mobilité et la réduction de la pollution de l'air. Le rythme de passage des véhicules municipaux à l'électrique sera-t-il accru ?**

Nous établirons un programme d'électrification de tous les véhicules publics à 10 ans.

Nous ferons muter le parc de véhicules de la ville au rythme des renouvellements.

Nous militerons auprès du STIF en faveur de l'électrification des bus et viserons à intégrer dans le cahier des charges transport ce critère. Les bus électriques de petite taille sont d'ores et déjà compétitifs

(investissement et fonctionnement). Les bus électriques de grande taille devraient arriver à maturité dans les prochaines années.

Nous mettrons en place le service autolib, à l'instar du Chesnay, de Chaville et de Viroflay.

Nous répondrons à l'appel à projet en cours pour l'installation de 1500 bornes électriques (Bornes basse puissance et bornes à rechargement rapide).

Nous lancerons la mise en place d'une liaison entre le pôle des Chantiers et Satory en véhicule électrique sans chauffeur sur une voie dédiée (rechargement par biberonnage). Ce déploiement s'appuiera sur un partenariat avec les laboratoires de recherche du territoire et mobilisera des financements publics à l'innovation (Ministère de l'industrie et Europe). L'extension de ce dispositif à la liaison entre un parking de cars de touristes, le centre-ville et le Château sera étudiée, permettant notamment de libérer la Place d'Armes et de réduire la pollution de l'air associée.

Nous lancerons un plan visant à fortement développer la part modale de la marche à pied (Plan Piéton) et du vélo (Plan vélo 2020). Nous mesurerons à intervalle régulier l'évolution des parts modales.

Nous engagerons des actions contre la circulation de transit.

La réduction de la pollution de l'air est un des enjeux majeurs de la métropole. Nous plaçons cet objectif au cœur de notre action.

#### **A 8 ) Quelle politique de stationnement des véhicules dans les rues ? Extension du parking payant ? Stations pour véhicules électriques ?**

Nous multiplierons le nombre de places de stationnement gratuites pour 15 mn dans les zones commerciales et étudierons la création de bornes 30 mn dans les quartiers afin de favoriser le stationnement des services à la personne que nous entendons développer.

Les tarifs de stationnement ont été fixés à des niveaux relativement bas, ce qui constitue un manque à gagner pour la ville et un coût indirect correspondant à la compensation de recettes pour les concessionnaires de parking (zone d'influence du parking de la Reine notamment). Il convient d'avoir conscience que tous les versaillais, y compris non détenteurs de véhicules automobiles, subventionnent indirectement le stationnement de surface.

Nous étudierons de manière concertée l'opportunité d'étendre le stationnement payant, en mesurant l'impact de ces mesures sur l'ensemble des quartiers.

Nous programmons de construire un parking de dissuasion rue la porte de Buc (Cerf volant) ou à Satory.

Nous développerons des parkings de dissuasion, en particulier pour soulager le quartier des Chantiers (rue porte de Buc).

Nous développerons les parkings de stationnement sécurisés pour les vélos aux abords des gares.

A 9 ) Pensez-vous réhabiliter certains **sites administratifs actuellement en friche** ou sous utilisés?

La reconversion des sites militaires et des emprises ferroviaires représente un de nos objectifs prioritaires, aux côtés de nos partenaires (EPPS, CG, VGP) :

- Plateau de Satory, parties Est et Ouest : Cluster de la mobilité et nouveau quartier mixte de référence en matière de développement durable
- Site de Pion : site de recherche / développement
- Site des Chantiers : activités économiques centrées sur le numériques et logement
- Site de la gare Rive Droite : programme à définir

Nous appuierons le projet de revégétalisation de la plaine des Mortemets porté par le Château et nous travaillerons à trouver des solutions pour le transfert du stand de tir et du dépôt Phébus.

Les sites militaires sont confrontés au coût de la dépollution. Des terrains pollués ne peuvent en effet être cédés qu'après dépollution. Cette dépense préalable retarde la cession des terrains militaires, bien que la loi de modernisation de l'économie de 2008 permette qu'elle soit mise à la charge de l'acquéreur, « le coût de la dépollution s'imputant sur le prix de vente ».

Nous aurons à cœur de faciliter l'accès aux sites non ouverts au public et dépendants du ministère de la culture ou de l'EP dans le cadre d'événements ponctuels (Ex. : Galerie des moulages).

**A 10 ) Quelle issue voyez-vous au contentieux Nexity sur l'ancienne ZAC des Chantiers ?. Quel est le plan d'investissement annuel jusqu'en 2020 ?**

Deux contentieux sont ouverts, l'un avec Nexity, l'autre avec Unibail. Le jugement du tribunal administratif statuant sur les demandes des promoteurs doit intervenir après les élections. Nous n'avons pas accès aux mémoires des demandeurs et n'avons pas d'éléments nous permettant d'apprécier plus précisément le risque financier pour la ville dont la fourchette oscillerait entre 5 M€ et 70 M€.

Dans tous les cas de figure, ce dossier va pénaliser le prochain mandat et obérer de manière très significative le programme d'investissement de la ville.

La gestion de cet épisode par les équipes qui nous ont précédé nous conforte dans notre objectif de renforcer l'accès à l'information sur les dossiers engageant l'avenir de la cité.

Nous nous mettrons autour de la table des négociations avec les différentes parties prenantes dès le lendemain de notre élection pour trouver une solution de sortie la plus favorable pour la ville.

**A 12 ) L'entretien des espaces forestiers réalisé par l'ONF laisse à désirer en particulier les chemins sont souvent mal entretenus. Comptez-vous obtenir une meilleure implication des acteurs ?**

Nous engagerons un diagnostic et rechercherons des solutions en liaison avec l'ONF. Nous n'avons pas de visibilité sur les contraintes et les moyens d'action de l'ONF.

**B Economie :**

**B 1 ) Quelles mesures proposez-vous pour maintenir l'activité commerciale intra-muros ?**

Nous créerons un poste de manager de commerce dont le rôle sera de coordonner les actions de dynamisation du commerce de centre-ville, en concertation avec les associations de commerçants et les conseils de quartier, et avec l'aide bénévole de professionnels.

Nous créerons un point de contact pour l'ensemble des démarches administratives des commerçants.

Nous appuierons le développement d'une offre de commande en ligne et de collecte de paniers frais dans les gares versaillaises, en lien avec l'association Versailles portage.

Le nombre de bornes 15 mn de stationnement gratuit sera augmenté.

Nous nous opposerons aux projets d'extension de centres commerciaux périphériques qui fragilisent le commerce de centre-ville.

**B 2 ) Comment comptez-vous mettre à profit le flux de touristes dans la ville en vue de retombées économiques. Compter vous encourager la création d'installations permettant aux touristes de séjourner sur place afin d'éviter les habituels passages éclairés des visiteurs ?**

Nous créerons des événements destinés au tourisme et plus particulièrement aux tours-opérateurs avec une offre groupée comprenant un dîner spectacle à vocation historique autour des grandes Écuries.

Nous faciliterons le développement de l'offre hôtelière et soutiendrons le cas échéant le projet hôtelier dans les Grandes Ecuries.

Nous améliorerons le cheminement des piétons depuis le château et les gares vers les commerces.

Nous créerons place de l'Europe, un nouvel espace pour des spectacles avec une structure démontable, installée entre mai et octobre. Cette structure abritera un spectacle historique à destination des touristes et auquel les Versaillais pourront participer comme acteurs et figurants. Cet espace pourra aussi être utilisé pour des spectacles éphémères.

Nous animerons les trottoirs de l'avenue de Paris entre la mairie et le château en créant un marché de Noël, en favorisant l'exposition des commerçants et des artisans d'art versaillais.

Une biennale des Antiquaires de qualité internationale, sera créée en lien avec les professionnels versaillais visant à faire de notre ville une référence dans ce domaine.

Nous organiserons des parcours nocturnes de découverte des quartiers de la ville avec un éclairage valorisant les bâtiments historiques et les façades.

Nous organiserons un Salon "Création Maison", une fois par an, d'exposition et vente de tous les artisanats locaux (peinture sur porcelaine, bijoux, encadrement...)

**B 3 ) Quelles synergies comptez-vous développer avec les activités du Château de Versailles ?**

DeploiementXP 26/2/14 22:17

Supprimé: |

Nous favoriserons l'organisation d'un grand concert tous les deux ans sur la Place d'Armes et créerons un festival de musique électronique autour de la Versailles Touch.

Nous relancerons, en lien avec le château, le festival d'art contemporain « Versailles Off », un week-end par an dans les espaces jamais ou rarement ouverts du château et de la ville.

Nous étudierons avec le Château l'installation sur les axes du Trident d'œuvres d'art contemporain en lien avec la programmation du Château.

**B 4 ) Comptez-vous publier le bilan annuel des divers types d'emplois présents sur la commune et leurs évolutions ?**

Ce point sera défini et intégré dans la politique d'open data de la ville.

**B 5 ) Quand pensez-vous pouvoir annoncer à chaque habitant (au moins rue par rue) à quelle date son domicile sera raccordable au réseau haut-débit par fibre optique ?**

L'aménagement numérique (« réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle ») est une compétence de la ville de Versailles, déléguée au SIPPAREC. Le SIPPAREC exerce cette mission pour le compte de 81 collectivités franciliennes.

Conformément à la loi de modernisation de l'économie et à la loi relative à la lutte contre la fracture numérique, le cadre réglementaire applicable aux déploiements FttH est défini par l'ARCEP. Elle a classé Versailles comme une « zone moyennement dense », pour laquelle un opérateur unique est chargé de déployer le réseau de fibre optique, avec l'obligation de l'ouvrir à la concurrence. Suite à un appel de manifestation d'intention d'investir au printemps 2011, SFR a été désigné par l'Etat comme l'opérateur de la zone. Orange a choisi de participer au financement du réseau, dans le cadre d'un accord national signé entre Orange et SFR à l'automne 2011.

C'est en quelque sorte un « monopole légal » confié à un conglomérat dont SFR serait le maître d'ouvrage. Ce projet est cadencé d'étapes légales et régulées par l'ARCEP garantissant l'accès ouvert, neutre et transparent du réseau créé par SFR, à tous les FAI FTTH (locaux et nationaux).

Au niveau d'information qui est le nôtre, le dossier est entré dans sa phase opérationnelle depuis début 2013 : implantation du NRO (localisé rue Saint-Nicolas et inauguré à la rentrée), recherche des emplacements pour les shelters (équivalent des points de mutualisation).

Le maire sortant a en effet fait le choix d'implanter des shelters (une petite trentaine d'armoires cubiques de 2,5 m d'arête – 1500 prises) au lieu de Points de mutualisation (une grosse centaine d'armoires de rue de 1,6x1,6x0,6m - 300 prises). Les services techniques de la ville travaillent en lien avec SFR à l'identification et à l'insertion de ces shelters dans l'espace public : squares, écoles, rdc vacants, etc.

Le choix d'implanter des shelters plutôt que des points de mutualisation complique le déploiement, compte tenu de leur encombrement. Cette décision a-t-elle ralenti le déploiement de la fibre dans nos quartiers ?

Le déploiement devrait s'achever selon les informations dont nous disposons dans les 5 années, soit d'ici à 2017. Mais nous n'avons pas d'éléments précis sur la fiabilité de cet objectif.

Les deux premiers Shelters (1) et (2) devraient raccorder « Grand Siècle » et le quartier de Bernard de Jussieu très prochainement. Le Shelter (10) devrait être posé prochainement pour le quartier de Pershing et les premiers raccordements pourraient lieu avant l'été sur ces quartiers.

Les Shelters 5, 6 et 7, qui concernent Porchefontaine sont localisés et en cours d'études d'implantations. Le raccordement de Porchefontaine et Satory (S 32) pourraient être réalisés rapidement.

L'opérateur SFR considère un quartier équipé, quand la fibre passe en bas des immeubles, et non jusqu'à l'intérieur des appartements. Il est donc nécessaire de faire valider les demandes d'autorisations de travaux associés au sein des AG de chaque copropriété. La campagne de sensibilisation des syndic mené par SFR aurait commencé cet automne, afin de couvrir les AG prévues au premier semestre 2014. Mais nous n'avons pas d'informations sur le niveau d'avancement de cette campagne ni sur les moyens mise en œuvre par la ville.

Nous rendons compte précisément de l'avancement de l'installation des shelters.

Un élu, issu du secteur des télécoms, sera en charge du suivi du dossier Fibre optique, en lien avec les adjoints concernés (Voierie, Numérique, Urbanisme). Il suivra le déploiement du projet, contribuera à lever les obstacles en liaison avec les services techniques et organisera la communication sur l'état d'avancement.

### **C Solidarités :**

C 1 ) L'accueil des **très jeunes enfants** est-il satisfaisant ? Y a-t-il à ce jour une demande non satisfaite ? Faut-il accroître les capacités d'accueil ? Faut-il mieux coordonner l'offre de nounous ou baby-sitter ?

A chaque construction de nouveaux logements sociaux, la Ville favorisera l'installation de micro crèche ou de groupement d'assistantes maternelles au rez-de-chaussée. Notre objectif est d'augmenter le nombre de places de crèche, avec des coûts raisonnables, afin d'aider à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Nous créerons l'association 90 000 Voisins qui fonctionnera comme une bourse globale d'échanges, permettant à tous les Versaillais de croiser gratuitement leurs besoins avec les offres, notamment dans les domaines suivants :

- les services à la personne, l'apprentissage, le **baby sitting**, etc.) ;
- le logement (opération « un toit 2 générations » par laquelle une personne âgée accueille chez elle un jeune étudiant qui lui rend quelques services) ;

- le transport (covoiturage, auto-partage) ;
- les loisirs (partage de visites culturelles, de voyages, de pratiques sportives).

Dans le cadre de cette association seront créés et développés notamment :

- une maison de l'autonomie pour regrouper les associations, infirmières, gériatres et ergothérapeutes visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et à mener des actions de prévention sur les troubles neuro-cognitifs ;
- les lieux de répit pour l'accueil de jour des personnes dépendantes permettant à leurs proches de disposer de temps libre ;
- une maison du Droit regroupant sur un lieu unique les associations de professionnels du droit (avocat, notaire....) dont l'objectif est d'aider les personnes et de les orienter ;
- une structure de « veilleurs de proximité » en charge d'alerter les services publics pour prévenir les cambriolages.

C 2 ) L'accueil des **étudiants** est-il satisfaisant ? Y a-t-il à ce jour une demande non satisfaite ? Faut-il accroître les capacités d'accueil ?

Nous étendrons l'offre de salles de travail connectées pour les étudiants dans les bâtiments de la ville et en particulier dans la bibliothèque municipale. Nous renforcerons le partenariat avec l'UVSQ visant à ouvrir l'accès conditionnel à la bibliothèque de l'université. Ce rapprochement pourra s'effectuer notamment avec les étudiants des classes préparatoires (Lycée Hoche en particulier) qui ne disposent pas de salles et d'espaces d'étude suffisants.

Nous intégrerons les étudiants et les lycéens à la concertation sur les transports publics.

Nous favoriserons l'accès des étudiants aux équipements sportifs.

Nous favoriserons le développement de logements étudiants dans le cadre des nouveaux programmes.

Nous utiliserons la plate-forme 9000Voisins pour favoriser la mise en ligne des propositions de logement pour les étudiants.

**C 3 ) Les capacités d'aides à domicile et les capacités d'accueil des personnes âgées sont-elles satisfaisantes ? Quelles dispositions nouvelles sont envisagées liées au vieillissement de la population ?**

Nous serons vigilants sur les sorties d'hospitalisation, et travaillerons avec les hôpitaux pour que toutes les sorties soient faites en partenariat avec les structures.

Nous renforcerons le maintien à domicile en favorisant le renforcement des aides sanitaires comme les aides ménagères, les aides à la toilette.

Nous travaillerons en partenariat avec COGITEY, EPSILON, les associations de services à la personne, les infirmiers de ville.

Nous augmenterons le nombre de place en SSIAD avec des aides soignantes pour faire les toilettes médicalisées. Face au manque important d'aides soignantes, nous proposons de créer un institut des services à la personne, en lien avec le Conseil Général, pour former des professionnels diplômés dans le domaine des aides à la personne.

Cet institut délivrera les diplômes suivants :

- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ;
- le diplôme d'aide-soignante en gérontologie ;
- le diplôme d'aide médico psychologique (AMP) ;
- le diplôme d'assistante maternelle.

Nous travaillerons sur la mise en place de solutions visant à faciliter l'accès aux maisons de retraite pour les personnes âgées à faible revenu.

**C 4 ) Comment comptez-vous rendre plus transparente la gestion des logements sociaux entre la multitude des organismes HLM présents sur la commune (au nombre de 30) ?**

L'équipe s'engage à renforcer la transparence en matière de gestion des logements sociaux, conformément à la charte Nous citoyens.

Nous comptons organiser un guichet unique des offres et demandes, communiquer et établir de façon transparente les critères de priorité.

Nous comptons aussi établir une charte des droits et devoirs des usagers pour participer à l'amélioration de la qualité de vie dans les logements sociaux.

**C 5 ) Quelle est votre politique de création de logements sociaux ? Comment comptez-vous poursuivre la politique de mixité sociale en évitant les concentrations de logements sociaux ?**

Nous voulons encourager le développement du parc de logements sociaux et privés en favorisant la mixité des dispositifs (accession, location, logements aidés, logements intermédiaires...), les logements intergénérationnels et les logements adaptés aux personnes âgées ( béguinages, papy loft...), en lien avec les organismes constructeurs dans le cadre du 1% logement.

Nous exigerons un quota de 25% de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier de taille significative.

## **D Education et culture :**

### **D 1 ) Comment comptez-vous mettre en œuvre l'accompagnement des rythmes scolaires et l'amélioration des formations des élèves en maternelle et primaire ?**

L'axe majeur de notre action est une mise en place raisonnable et concertée de la réforme des rythmes scolaires.

Dès le lendemain de notre élection, nous organiserons une grande consultation auprès des familles, des enseignants et des acteurs associatifs sur le choix de la 1/2 journée supplémentaire : le mercredi matin ou le samedi matin.

Nous proposerons également un accueil de qualité, dit Temps d' Activités Péri-scolaires (TAP).

Pour les écoles maternelles (petite et moyenne section), nous envisageons de rallonger le temps de la sieste.

Pour les élèves de grande section de l'école maternelle et pour l'école primaire, la définition des activités fera l'objet d'une concertation entre les équipes pédagogiques, la Mairie, les associations de parents d'élèves et tous les autres acteurs associatifs (associations sportives et culturelles, institutions religieuses). Elles porteront sur le soutien scolaire, l'apprentissage de langues étrangères, le sport et l'éveil musical et artistique. Nous serons particulièrement vigilants sur la qualité des intervenants dans le cadre du TAP.

Nous considérons comme essentiel dans l'intérêt des familles de conserver un horaire unique de sortie de classe pour les maternelles et primaires.

Nous mènerons par ailleurs une analyse des pratiques et résultats associés au déploiement des tableaux numériques dans les écoles primaires.

Nous nous attacherons à organiser et favoriser les échanges entre praticiens de l'apprentissage de la lecture sur les différentes méthodes utilisées dans nos écoles.

Nous encouragerons les échanges entre les écoles primaires, l'établissement public du Château de Versailles et les institutions culturelles de la ville (Musée Lambinet, Théâtre Montansier, Bibliothèque municipale, Conservatoire de musique,...). Nous proposerons des itinéraires de découverte de chacun des quartiers aux différentes écoles. Nous favoriserons les échanges avec les écoles des villes du réseau international des résidences royales.

### **D 2 ) Envisagez-vous des soutiens pour l'enseignement supérieur à Versailles?**

Nous renforcerons les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs de l'emploi et le tissu économique. Nous améliorerons la visibilité de ces établissements, en développant une action au niveau de l'intercommunalité. Nous soutiendrons en particulier les initiatives de l'UVSQ et appuierons notamment le cluster de la mobilité de Satory dont l'UVSQ est l'une des parties prenantes.

Nous faciliterons les échanges d'expérience complémentaires et le cas échéant la création de start-ups par des jeunes diplômés. Nous élargirons ces actions au périmètre VGP et au-delà aux établissements du plateau de Saclay (cf. Questionnaire VGP). Nous renforcerons les liens entre la pépinière d'entreprises et les établissements d'enseignement afin de conserver sur notre territoire les jeunes créateurs d'entreprise.

Nous encouragerons les actions visant à améliorer la visibilité des filières d'excellence et d'innovations du territoire (Mobilité, Agriculture, Aéronautique, Biotech,...) auprès de ces établissements et au-delà des lycées versaillais.

Nous aménagerons les abords de l'UVSQ pour faciliter son accès par les modes doux (marche à pied, vélo) et développerons le partenariat avec l'UVSQ en matière d'accès des étudiants d'autres établissements et élèves de classes préparatoires aux équipements et à notamment à la bibliothèque de l'UVSQ.

Nous étudierons l'ouverture des salles d'étude de la bibliothèque centrale le dimanche (a minima pendant les périodes précédant les examens) et leur agrandissement.

### **D 3 ) La politique d'offre théâtrale actuelle est-elle à la hauteur des besoins ? Quelles propositions ?**

Nous veillerons à l'augmentation de la programmation à destination des enfants, notamment en périodes de vacances et pendant le week end. Nous veillerons à restaurer le lien entre les établissements scolaires et le théâtre Montansier.

### **E Information-participation :**

#### **E 1 ) Comptez-vous rendre accessible à tous, la totalité des documents préparatoires et des études présentés en Conseil Municipal ? Ce serait en effet le seul moyen de comprendre les débats (Site internet à utiliser)**

Nous programmons la mise en ligne des documents préparatoires annexés aux délibérations du Conseil municipal, ainsi que les présentations projetées pendant le Conseil municipal.

Au-delà, nous programmons de développer massivement la politique d'open data. Nous mettrons dans ce cadre à disposition sur la plateforme data.gouv.fr des données publiques relatives à plusieurs points d'intérêt (, monuments, arbres remarquables, **détail du compte administratif, détail du budget primitif**, prénoms, agenda des événements locaux, géolocalisation des bureaux de vote, etc.). Un groupe de travail sera constitué sur le sujet, associant notamment les associations consommatrices de données.

Cette initiative s'ajoutera à celles déjà engagées par de nombreuses collectivités, désormais aisément référencées sur le portail national. Nous inciterons nos partenaires (communes de VGP, Département) à enrichir la liste des données accessibles via data.gouv.fr.

La nouvelle version du portail national d'Etalab facilite l'accès aux données publiques, simplement et gratuitement, et permet à tout détenteur de données publiques de les partager facilement et rapidement (« en une minute »).

Nous envisageons notamment de mettre à disposition sur la plate forme :

- Emplacement défibrillateurs
- Monuments et bâtiments remarquables
- Détail du compte administratif
- Budgets primitifs de la Ville: dépenses et recettes de fonctionnement en euros (par chapitres et articles) ; dépenses et recettes d'investissement en euros (par chapitres et articles)
- Résultats électoraux par bureau de vote
- Liste des prénoms déclarés à l'état civil

Données population (téléchargeables au format Excel):

- caractéristiques de l'emploi
- couples - familles - ménages
- diplômés - formations
- emploi - population active
- étrangers - immigrés
- évolution et structure de la population
- logements

Liste des événements. Nom, lieu, géolocalisation, ajout à l'agenda électronique

Points d'intérêt géolocalisés :

- Administrations, bureaux de poste, cimetières, secours
- Education (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées...)
- Cadre de vie (aires de jeux, arbres remarquables, conteneurs à verre, jardins, parcs, squares...)
- Hôtels et chambres d'hôtes
- Petite enfance (crèches, halte-garderies...)
- Santé (hôpitaux, cliniques, défibrillateurs, PMI, pharmacies...)
- Seniors (hébergement, services...)
- Equipements sportifs
- Transports (Autolib', location automobile, parkings 2 roues, parkings voitures en sous-sol, Trains,etc.)
- Culture et loisirs
- Tous commerces
- Entreprises TIC de + de 50 salariés

**E 2 ) Les conseils de quartier des 6 dernières années ont été très inégaux dans leurs fonctionnements. Certains ont émis des propositions d'amélioration du dispositif (Ordre du jour, périodicités, communication,...). Comment comptez-vous améliorer le fonctionnement dans la mandature ?.**

Les conseils de quartiers ont trois fonctions dont deux seulement ont été partiellement mises en œuvre au cours de la mandature précédente :

- donner de l'information et être un relais de l'action municipale
- valider les projets proposés par la municipalité (consultation)

Nous souhaitons mettre en œuvre la troisième fonction des conseils de quartier, celui de faire des propositions et des projets.

Nous proposons les améliorations suivantes :

1. Les Conseils seront composés de citoyens élus (soit directement, soit par les associations du quartier). Le collège des personnalités qualifiées désignées par le maire disparaît (à l'exception d'un membre du conseil municipal assurant la présidence collégiale avec un président élu par le conseil). L'opposition municipale disposera d'un siège par groupe.
2. Afin de permettre une meilleure information des électeurs, le rôle des Conseils de quartiers fera l'objet d'une communication de qualité, le processus de sélection des candidats sera fait très en amont et leur présentation sera mieux assurée (bio + profession de foi)
3. Tout conseiller quittant la ville ou abandonnant son mandat sera remplacé (par le suivant sur la liste des élus, par son suppléant pour les élus d'association)
4. Nous regrouperons les Conseils de quartier de St Louis et de Satory, du Château et de Notre-Dame
5. 6 réunions plénières par an avec un calendrier annuel arrêté en septembre + des réunions de commissions dédiées aux sujets déterminés par les Conseils
6. Ordre du jour décidé par la présidence collégiale décrite ci-dessus
7. Un forum annuel de tous les conseils de quartier pour aborder des thématiques transversales et échanger sur les meilleures pratiques
8. Un compte rendu validé par la co-présidence et publié dans les maisons de quartier et sur le site de la ville dans les 30 jours
9. Un budget alloué aux conseils pour couvrir les frais engagés
10. Un suivi précis des propositions et des réponses apportées. Un rapport annuel des actions de chaque conseil.